



BULLETIN D'INSCRIPTION

HYGIENE DE LA VENAISON

- ☐ **MARDI 1ER SEPTEMBRE 2026 APRÈS-MIDI**
☐ **MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 APRÈS-MIDI**

INFORMATIONS

Nom et prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

Numéro de téléphone

Email

Pour le territoire de chasse de :

ACCA - l'AICA de

N° matricule

Adhérent Particulier (nom - prénom)

Association de Chasse Privée de

Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat de la Fédération (2134, route de Chauvigny CS 90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR) accompagné d'un **chèque de caution de 30 €** libellé à l'ordre de la FDC 86 qui vous sera redonné à l'issue de la formation ou encaissé en cas de non-participation.

Aucune candidature ne sera retenue sans chèque de caution.

Une convocation à la formation vous sera adressée en temps utiles.

